

REUNION DU SIRP DU 22 JANVIER 2018

ECOLE DE LA LEBADE

L'an deux mille dix huit, le 22 Janvier à 19 heures, les membres du conseil syndical du SIRP Le Temple-Saumos, se sont réunis en séance extraordinaire, sous la présidence de Monsieur PALLIN Jean-Luc.

PRESENTS : Mrs BIESSE, BRUNAUD, CORNE, Mmes CHARLE, GUERINET, REY (suppléante),
ABSENTES EXCUSEES : Mmes BITTERLY, TULLON (suppléante)

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2017

Le procès-verbal de la séance du 8 Septembre 2017 est adopté à l'unanimité sans observations.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR EXERCICE 2018 – MISE EN CONFORMITE DU GROUPE SCOLAIRE (AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE)

Monsieur le Président informe le conseil syndical que la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées a émis un avis favorable dans sa séance du 8 Décembre 2015 sur l'ADAP N° P033063150721.

En conséquence, il propose au conseil syndical de réaliser les travaux de mise en conformité du groupe scolaire – remplacement de portes. Ces travaux s'élèvent à la somme de 12 645,58 euros HT soit 15 174,70 euros TTC.

Une subvention d'un montant maximum de 35 % de l'investissement HT plafonné à 300 000,00 euros peut être obtenue de l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de travaux liés à des obligations légales – Accessibilité de tous les établissements publics recevant du public suite à la loi n° 2005-102 du 11 Février 2005. Le solde de la dépense pourrait être acquitté à l'aide des ressources générales du budget et partie à l'aide d'un emprunt dans une proportion à déterminer. Il invite en conséquence le conseil syndical à se prononcer sur l'utilité ou la convenance du projet et à préciser, dès à présent, autant que possible, le chiffre de la dépense ainsi que le mode de financement.

Le conseil syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président :

- approuve le projet présenté,
- sollicite l'octroi d'une aide financière au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – Exercice 2018,
- arrête le plan de financement ci-après :

- Montant des travaux HT	12 645,58 euros
- Subvention DETR	4 425,95 euros
- Autofinancement	10 748,75 euros

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL – MISE EN CONFORMITE DU GROUPE SCOLAIRE (AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE) – REMPLACEMENT DE MENUISERIES

Monsieur le Président informe le conseil syndical que la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées a émis un avis favorable dans sa séance du 8 Décembre 2015 sur l'ADAP n° P033063150721.

En conséquence, il propose au conseil syndical de réaliser les travaux de mise en conformité du groupe scolaire – remplacement de portes. Ces travaux s'élèvent à la somme de 12 645,58 euros HT soit 15 174,70 euros TTC.

Une subvention d'un montant maximum de 50 % de l'investissement HT plafonné à 25 000,00 euros peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

Le conseil syndical émet un avis favorable à la réalisation de ces travaux et autorise son Président à solliciter l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

RAPPORT CONSEIL D'ECOLE DU 19 OCTOBRE 2017

Monsieur le Président donne lecture du rapport du conseil d'école du 19 Octobre 2017, fait le point sur les effectifs de l'année scolaire 2017 -2018, les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2018 et sur les différentes sorties organisées.

BILAN APS et CLSH L'ESQUIROU

Monsieur le Président fait le bilan sur la fréquentation de l'APS et du CLSH l'Esquirou, les projets et les activités proposées.

Madame GUERINET indique que sa fille est satisfaite, que l'implantation de l'ALSH au Temple donne satisfaction. Monsieur PALLIN indique que la SPL prend en charge les denrées et les frais de personnel pour la restauration du mercredi midi et que les fluides (eau , électricité, ...) seront pris en charge par la SPL (75 000,00 euros à répartir sur toutes les communes au prorata des m2 mis à disposition). Il indique qu'un éveil sportif pour les maternelles a été mis en place avec le recrutement d'une nouvelle éducatrice sportive.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Président informe le conseil syndical que des vols ont été commis au sein du groupe scolaire : livres arbre de Noël et 2 ordinateurs portables. Un dépôt de plainte et une déclaration à l'assurance ont été faits.

Restauration scolaire : le bilan est positif (qualité des repas, prix, motivation du personnel).

A la demande de l'équipe enseignante, la structure de psychomotricité sera montée et restera installée dans la salle polyvalente pendant 6 semaines (période à déterminer en fonction des demandes de location de la salle).

AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2017 – BUDGET ANNEXE « REGIE TRANSPORTS SCOLAIRES »

Le conseil syndical, après avoir voté le compte administratif :

1°) constate les résultats suivants :

- résultat de la section de fonctionnement (excédent)	14 015,42 euros
- résultat de la section d'investissements	0,00 euro

2°) décide de reporter la somme de 14 015,42 euros en section de fonctionnement au moment du vote du budget ou des délibérations modificatives.

VOTE DU BUDGET 2018

BUDGET PRINCIPAL :

Après lecture du budget 2018, le conseil syndical approuve ce dernier pour les montants suivants :

- la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 281 524,28 euros,

- la section d'investissements s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 82 771,90 euros

soit un total budgétisé de 364 296,18 euros.

* Répartition par commune : nombre d'enfants au 1^{er} Janvier 2018 : 112 soit Le Temple : 56 enfants, Saumos : 56 enfants. La participation des communes est fixée comme suit : Le Temple : 110 000,00 euros, Saumos : 110 000,00 euros.

BUDGET ANNEXE REGIE TRANSPORTS SCOLAIRES :

Après lecture du budget 2018, le conseil syndical approuve ce dernier pour les montants suivants :

- la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 44 215,42 euros

- la section d'investissements s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 0,00 euro

soit un total budgétisé de 44 215,42 euros.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE – ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Président soumet au conseil syndical le projet d'achat de matériel informatique pour le groupe scolaire.

Le montant de la dépense s'élève à la somme de 8 440,25 euros HT soit 10 128,30 euros TTC.

Une subvention d'un montant de 40 % de l'investissement HT peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

Le solde de la dépense pourrait être acquitté à l'aide des ressources générales du budget. Il invite en conséquence le conseil syndical à se prononcer sur l'utilité ou la convenance du projet et à préciser dès à présent, autant que possible, le chiffre de la dépense ainsi que le mode de financement.

Le conseil syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président :

- approuve le projet présenté,

- sollicite l'octroi d'une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Gironde,
- arrête le plan de financement ci-après :

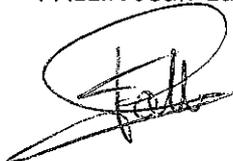
- Montant HT	8 440,25 euros
- Montant TVA	1 688,05 euros
- Montant TTC	10 128,30 euros
- Subvention Conseil Départemental	3 376,10 euros
- Autofinancement	6 752,20 euros

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Président donne le compte-rendu du conseil d'école du 27 Février 2018.

Monsieur le Président fait le point sur la fréquentation de l'ALSH : en moyenne 22 enfants sont présents le mercredi.

PALLIN Jean-Luc



CHARLE Valérie



BIESSE Jean-Pierre

BRUNAUD Cyril



CORNE Philippe



BITTERLY Virginie

DELUGIN Delphine



GUERINET Sèverine

JUARROS Emeline

REY Céline

